



# Avertissement



**BLEUET NAIN**

No 05 – 14 juin 2011

## EN BREF :

Pour la semaine du 5 au 11 juin

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Opérations culturales.
- Insecte : altise.
- Maladies : pourriture sclérotique; brûlure des rameaux.
- Gel des fleurs.

## SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

### Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Minganie : températures normales et précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### Saguenay et Lac-Saint-Jean Est

Secteurs Falardeau et L'Ascension : températures fraîches la nuit et normales le jour; précipitations moyennes (1 à 3 jours).

### Lac-Saint-Jean Ouest

Secteurs Saint-Eugène et Albanel : températures fraîches la nuit et normales le jour; précipitations faibles (moins de 1 jour).



# STADES PHÉNOLOGIQUES

## **Côte-Nord**

Secteur Haute-Côte-Nord : stades 5 (abscission des écailles, fleurs visibles) et 7 (fleurs ouvertes).

Secteur Manicouagan : stades 3 (gonflement des écailles), 5 et 7.

Secteur Minganie : stade 3.

## **Saguenay–Lac-Saint-Jean Est**

Secteurs Falardeau et L'Ascension : stades 3 (surtout pour myrtilloïdes), 5 et 7.

## **Lac-Saint-Jean Ouest**

Secteurs Saint-Eugène et Albanel : stades 3 (surtout myrtilloïdes), 5, 7 et 9 (abscission des corolles, assèchement du style).

## **Année de végétation**

### ***Côte-Nord***

Les premières feuilles sont apparentes.

### ***Saguenay–Lac-Saint-Jean***

La croissance des plants est active.

# OPÉRATIONS CULTURALES

## **Côte-Nord**

Secteur Haute-Côte-Nord : fertilisation et pollinisation.

Secteur Manicouagan : les applications de fertilisant et le désherbage du printemps achèvent et les pollinisateurs seront introduits bientôt. Les premières fleurs font leur apparition.

Secteur Minganie : fertilisation.

## **Lac-Saint-Jean Est et Ouest**

Secteurs L'Ascension, Albanel et Saint-Eugène : pollinisation en cours, la floraison est supérieure à 60 % (voir photo A [corolles tombées]).



## Saguenay

Secteur Falardeau : taille, fertilisation, désherbage et pollinisation (90 % des fleurs sont ouvertes et 10 % des corolles sont déjà tombées).

## INSECTES

### Altise de l'airelle (*Altica sylvia*)

#### Saguenay–Lac-Saint-Jean Est

Secteurs L'Ascension et Falardeau : présence de larves d'altise du bleuet variant de faible à sévère pour certains champs (photo B). Pour les moyens de lutte, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 02](#) du 16 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02bn11.pdf>).



Photo A : Corolles tombées.  
Source : Joseph Savard, Agri-vert



Photo B : Altise de l'airelle.  
Source : MAPAQ

## MALADIES

### Pourriture sclérotique

Quelques cas de pourriture sclérotique ont été rapportés pour le Saguenay, mais sans gravité. Pour plus d'information sur cette maladie, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 01](#) du 10 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01bn11.pdf>).



## Brûlure des rameaux

### Côte-Nord

Un peu de brûlures des rameaux a été rapporté dans le secteur de Manicouagan. Pour plus d'information sur cette maladie, vous pouvez consulter l'avertissement [No 04](#) du 8 juin 2011. (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04bn11.pdf>)

## GEL DES FLEURS

Dans la nuit de samedi 4 juin au dimanche 5 juin, la température est descendue légèrement sous le point de congélation dans certains secteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les dommages observés sur les fleurs varient de nul à très faible.

### Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – bleuet nain – 14 juin 2011***

